

REMARQUES ET NOTION DE NEUTRALITÉ DES ATTITUDES

<https://doi.org/10.5281/zenodo.10264933>

S.X. Tulanov

Professeur à l'Université d'État de Ferghana

Annotation : *Notre étude de cas ne semble pas nous avoir permis de répondre dans sa globalité à la problématique qui en était à l'origine, c'est-à-dire d'obtenir un aperçu net de l'influence du milieu d'étude sur les attitudes linguistiques, afin d'infirmer ou de confirmer notre intuition de départ qui était que les étudiants les plus en contact avec la langue montreraient des attitudes linguistiques plus conservatrices. Mais souvenons-nous que cette interrogation était avant tout un prétexte pour appliquer de manière concrète l'ensemble des points soulevés dans les volets théoriques de ce travail et, de ce point de vue, l'étude semble avoir rempli ses objectifs.*

Les mots clés : *l'extrémité, monopolaire, l'ambivalence, bipolaire, neutralité de l'attitude, attitude ambivalente, attitude neutre, attitude positive, attitude négative attitude équilibrée, attitudes et opinions, attitudes et idéologies.*

Notons quelques remarques à propos de ces propriétés. L'extrémité et l'ambivalence peuvent être vues comme des propriétés opposées par nature. L'extrémité est monopolaire alors que l'ambivalence est bipolaire. Il est possible de penser qu'un fort taux d'objectivité, et une réflexion poussée, mènent à des attitudes ambivalentes tenant compte de toutes les facettes d'un même sujet attitudinal. Si l'on étudie les attitudes pour prévoir le comportement, il faut savoir que des attitudes ambivalentes, et de ce fait instables, ont un degré de prédictabilité moindre par rapport à des attitudes extrêmes. Parallèlement, il est envisageable que des attitudes extrêmes soient plus accessibles que des attitudes ambivalentes, ces dernières demandant un niveau minimum de réflexion en comparaison avec un rejet ou une adhésion pure et simple.

Le concept de neutralité de l'attitude a été sciemment ignoré jusqu'ici. Il apparaît pourtant dès les premières définitions. Il s'avère important de prendre le temps de différencier une attitude neutre d'une attitude ambivalente ou d'une absence d'attitude.

Nous l'avons vu la structure même des attitudes, tripartite, inclut en premier lieu une dimension cognitive. Cela empêche de facto la formation d'attitudes concernant des référents attitudinaux inconnus, ne faisant pas partie du domaine de l'expérience du sujet. Ainsi définit-on l'absence d'attitude, ou encore la «non-attitude» (Fazio, 1995, 2000, cité dans Vallerand et al., 2006, p242).

Nous pensons qu'une attitude ambivalente ne peut pas être qualifiée d'attitude neutre, même si le sujet parvient à un équilibre entre ses affects positifs et négatifs. Nous proposons dans ce cas le terme d'attitude «équilibrée» pour remplacer l'utilisation du mot

«neutre» dans la définition de Petty donnée plus haut. Le facteur déterminant de la neutralité serait alors la centralité, et plus précisément un niveau peu élevé de celle-ci. Un sujet ayant une attitude neutre n'éprouverait alors qu'un engagement personnel limité envers l'attitude en elle-même. Une personne peut avoir une attitude positive, négative ou équilibrée, mais n'accorder que très peu d'intérêt à celle-ci. Ainsi, interrogée sur son attitude, elle manifesterait sa neutralité par une volonté de non-engagement, un détachement face à la question, un non intérêt. La neutralité ne concernerait alors que les attitudes explicites. Influence subie et influence agie

La définition donnée en 1935 par Gordon Allport traduit un point souvent soulevé au sujet des attitudes : ces dernières relèvent à la fois du passif et de l'actif. Il est possible d'être influencé par elles, et d'influer sur elles. C'est ce que traduit, à notre sens, «[l']influence directrice ou dynamique» de la définition du psychologue social³. Les attitudes, par leur dimension conative, ont indubitablement un effet sur notre comportement, c'est ce que peut illustrer l'influence « directrice », qui induit en nous un comportement. En contrepartie, il est possible d'adapter notre comportement en fonction des attitudes que nous voulons faire naître dans notre environnement, la aussi de manière consciente ou inconsciente. C'est l'influence «dynamique», celle sur laquelle nous pouvons agir par retour de force. Ce point sera illustré plus loin dans ce travail, et sera alors mis en rapport avec les attitudes linguistiques à proprement parler. Attitudes et opinions, attitudes et idéologies

Il existe, dans les discussions et dans les écrits qui traitent des attitudes, une relation certaine de synonymie entre les vocables «attitudes» et «opinions» (Baker, 1992, p14). De même dans la littérature sur les attitudes, une distinction n'est pas toujours faite entre «attitudes» et «idéologies». Pourtant le sens de ces termes diffère, et une mise au point à leur sujet est utile.

La différence couramment faite entre les attitudes et les opinions réside dans le fait que les opinions forment la part verbale des mesures observables des attitudes (cf. Fig.1). Puisque exprimables verbalement, les opinions ne concerneraient que les attitudes explicites, c'est-à-dire éprouvées consciemment par le sujet. Il faut aussi que le sujet les assume, car si ce n'est pas le cas, les opinions (d'ordre public) et les attitudes (d'ordre privé) d'un même sujet peuvent varier. Il n'est pas toujours de bon ton d'assumer, voire de revendiquer ses attitudes. Et il n'est pas toujours possible d'avoir conscience du fait que nos attitudes publiques et nos attitudes privées peuvent diverger. Comme nous le rappelle Garrett (2010, p32) cette divergence, consciente parfois, mais surtout inconsciente dans bien des cas, est à la base de nombreux travaux.

La différence entre les attitudes et les idéologies est de deux ordres : celui de leur échelle, et celui de leurs origines. Les attitudes tendent à être individuelles alors que les idéologies tendent à être sociétales, dans les deux cas. Pour Baker, « le mot idéologie tend à référer à la codification des normes et des valeurs d'un groupe » (Baker, 1992, p15). Cette codification est l'objet d'une société, d'un groupe social au sujet d'un autre groupe

social, quel qu'en soit la nature (communauté nationale, communauté politique, communauté linguistique, etc.). Milroy précise: «les idéologies sont historiquement ancrées et parfaitement intégrées par la société» (2004, p166).

Si les attitudes sont des expressions plus ou moins conscientes, il semble aller de soi qu'elles servent des fonctions elles aussi diversement conscientes, c'est-à-dire impliquant des degrés différents d'activité ou de passivité. Par nos attitudes nous agissons sur notre environnement, mais ces dernières ont aussi une action propre sur notre environnement. Quand nous agissons par leur biais sur notre environnement, c'est à des fins d'intégration ou d'instrumentalisation. Quand ce sont les attitudes qui agissent sur notre environnement, c'est pour structurer nos communautés linguistiques, et structurer jusqu'à la substance de nos langues. Fonction intégrative et fonction instrumentale

Lai décrit dans ses travaux (Lai, 2005) la dualité qui réside au sein de la communauté linguistique de Hong-Kong, actuellement région administrative de la République Populaire de Chine, et ancienne colonie Britannique. L'auteur conclut que, si les hongkongais ont des attitudes intégratives envers le cantonnais, leurs attitudes sont en revanche instrumentales en ce qui concerne l'anglais. Ceci veut dire que les attitudes de ces locuteurs sont favorables envers le cantonnais dans la mesure où cette langue leur permet de souder leur communauté, et de s'inscrire comme partie pleine et entière de la République Populaire de Chine, le cantonnais servant alors d'illustration facilement accessible à cette unité. Néanmoins ces mêmes sujets, dans l'enquête, ont une attitude favorable envers l'anglais pour sa dimension instrumentale; c'est-à-dire une fois pris en compte les «avantages pragmatiques perçus» (Dörnyei et al., 2006, p12x) qu'apporte cette langue (intégration accrue dans l'économie mondialisée, conservation d'un lien avec le monde britannique).

La langue, intrinsèquement, décrit une identité. Elle n'en demeure pas moins un code, un outil. Nos attitudes vont donc être orientées vers ces deux aspects. Par volonté d'intégration au sein d'une société, un sujet adoptera des attitudes favorables envers la langue de celle-ci. Parler une langue, adopter un accent, utiliser un vocabulaire spécialisé sera alors pour lui une preuve d'appartenance à cette société. Au même titre que rejeter une langue, ou se défaire d'un accent sera la preuve d'une volonté de dissociation par rapport à une communauté.

BIBLIOGRAPHIE:

1. Académie française : [www.academie-française.fr]. Site internet visité en janvier 2011.
2. Achard P. 1993. La sociologie du langage. Paris : Presses Universitaires de France. (Que sais-je? N°2718)
3. Ager D. 1999. Identity, Insecurity and Image: France and Language. Clevedon/Philadelphia : Multilingual Matters Ltd.

4. Ager D. 2003. Ideology and Image: Britain and Language. Clevedon/Buffalo : Multilingual Matters Ltd.
5. Ammon U. 2009. "Towards More Fairness in International English: Linguistic Rights of Non-Native Speakers?" in Jenkins J. World Englishes: a Resource Book for Students. 2nd Ed. London/New-York : Routledge. Pp 220-225.
6. Asher R.E. & Simpson J.M.Y. (eds.) 1994. The Encyclopedia of Language and Linguistics. Vol.1/10, Vol.7/10, Vol.8/10. Oxford : Pergamon Press (Elsevier).
7. Baker C.1992. Attitudes and Language. Clevedon/Adelaide: Multilingual Matters Ltd.
8. Baylon C. 2008 [1996]. Sociolinguistique : société, langue et discours. 2ème Ed. Paris : Armand Colin.
9. DI Teshayevich. ANALYSE LINGUISTIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DU DISCOURS ECRIT AU SECONDAIRE. Finland International Scientific Journal of Education, Social Science...
10. DI Techayevitch, P.Shukura, RUAkhrorova. LA METHODE NEUROLINGUISTIQUE COMME UNE APPROCHE D'APPRENTISSAGE DE LANGUE. FORMATION OF PSYCHOLOGY AND PEDAGOGY AS INTERDISCIPLINARY SCIENCES 2 (20), 66-69
11. Sevara Turg'unboyeva. (2023). LES ADVERBES TEMPORELLES. INTERNATIONAL BULLETIN OF ENGINEERING AND TECHNOLOGY, 3(6), 219–223.
12. Sevara Turg'unboyeva. (2023). PROBLEME DU TEMPS EN FRANÇAIS. INTERNATIONAL BULLETIN OF APPLIED SCIENCE AND TECHNOLOGY, 3(6), 1170–1174.
13. Abdurazzakov Yusufjon Usmailovich, Abdurazzakov D, FRAZEOLOGIK BIRLIKLARNI TIL VA MULOQOTDAGI O'RNI.- International Multidisciplinary Research in Academic Science (IMRAS) Volume. 6, Issue 06, October(2023), 340-343
14. Abdurazzakov Y.U. Use of non- standard forms and methods in a foreign lesson.- Academia: Gospodarka I Innowacje,2022.- 1003-1010 b.
15. Abdurazzakov Y.U. Organizing lecture activities effectively foreign languages.-Academia: Galaxy international interdisciplinary research journal(GIIRJ), 2022
16. Abdurazzakov Y.U. About the Problems of Language Teaching to Little Children.- Academia: International Journal of Culture and Modernity, 2022
17. Abdurazzakov Yusufjon Usmoilovich, D. Abdurazzakov. COMMUNICATION TOOL IN LINGUISTICS, JOURNAL OF LANGUAGE AND LIGUISTICS, ISSN(Online): 2984-7109, 6-10 p. Volume-6, Issue-4, Published |20-11-2023|
18. Astonova Guzalkhon Rakhmonalievna,The Role of Creativity in Foreign Language Lessons, INTERNATIONAL JOURNAL OF DISCOVERIES AND INNOVATIONS IN APPLIED SCIENCES ON OPEN ACCESS JOURNAL, 2021/11/30, Том 1,Номер 6,Страницы 103-105.
19. Астонова Г. Р. Жураева. М.Т., Использование социальных форм повышение эффективности занятий, ВЕСТНИК НАУКИ И ОБРАЗОВАНИЯ, 2019, Том 3,Номер 20 (74), Страницы 20-22.

20. Astonova Gozalxon, Yozish konimkasini shakllantirish usullari, Science And Education, 2020, Том 1,Номер 2, Страницы 400-404.